

UN EXEMPLE DE CRÉATIVITÉ LEXICALE:  
L'ÉLATIF EN ḤASSĀNIYYA  
(DIALECTE ARABE DE MAURITANIE)

PAR

C. TAINE-CHEIKH

NOUS appellons «élatif», conformément à l'habitude, la forme qui sert à exprimer les comparatif et superlatif français — ce qu'on appelle aussi, avec le diminutif, les «degrés de l'adjectif» —.

Les constructions syntaxiques, dans lesquels entre l'élatif, varient selon les cas et en particulier selon ce que l'on veut exprimer (comparatif ou superlatif). Nous verrons ces différentes possibilités dans la seconde partie de notre étude. Mais nous montrerons d'abord que le dialecte ḥassāniyya possède un grand nombre d'élatifs qui sont, pour une bonne part, une création originale.

I. ÉTUDE MORPHOLOGIQUE

En arabe classique le schème de l'élatif est 'af'al(u), quel que soit le type de l'adjectif simple — pourvu qu'il soit trilitère —. Voici quelques exemples:

'adb «agréable au goût»	→ élatif 'a'dab
qabīḥ «laid»	→ élatif 'aqbaḥ
yaḍbān «irrité»	→ élatif 'aḡḍab

L'élatif se caractérise donc par le préfixe a- et par la voyelle -a- entre la 2ème et la 3ème consonne radicale. On constatera que la présence d'une semi-consonne parmi les consonnes radicales ne modifie aucunement la formation du schème.

wasī «spacieux, large»	→ élatif 'awsa'
yasīr «facile»	→ élatif 'aysar
ṭawīl «long»	→ élatif 'aṭwal
zā'id «redondant»	→ élatif 'azyad
zakīy «pur»	→ élatif 'azkā
yalīn «coûteux»	→ élatif 'aḡlā

Le seul cas particulier est celui des adjectifs à 2ème et 3ème radicales identiques (correspondants aux verbes dits «sourds»). Au lieu d'avoir la voyelle après la 2ème radicale — ce qu'on attendait théoriquement —, on la trouve après la 1ère consonne radicale:

tāmm «complet»	→ élatif 'atamm
žadīd «nouveau»	→ élatif 'ažadd

A la différence du français où le comparatif s'exprime par une tournure syntaxique particulière, nous avons donc en arabe littéraire une formation lexicale spécifique. Il faut noter que cette solution lexicale semble relativement économique car la règle lexicale permettant d'aboutir à l'élatif est une règle très simple. Contrairement à bien des cas en arabe littéraire, nous avons affaire à un schème quasi-unique, quel que soit le schème adjectival de départ. Ceci est sans doute pour beaucoup dans la survie de cette dérivation. De nombreux dialectes modernes connaissent en effet la forme élative. Nous distinguerons cependant trois cas, selon la plus ou moins grande conservation de cette forme.

*Remarque:* Notons, avant d'aller plus loin, une différence entre l'arabe littéraire et les dialectes dans leur ensemble. Alors que la forme élative, en arabe classique, se décline et est variable en genre et en nombre dans certains de ses emplois (cf l'emploi d'épithète pour l'expression du superlatif), les dialectes ont rendu l'élatif invariable en genre et en nombre — et, bien sûr, indéclinable —, ce qui constitue une simplification conforme à l'évolution générale des dialectes.

A. Disparition de l'élatif en 'af'al

Peu de dialectes arabes ont perdu l'emploi de la forme élative, mais cela semble être le cas d'au moins quelques parlars du Tchad et du Soudan. Arlette Roth, dans son *Esquisse grammaticale du parler arabe d'Abbéché (Tchad)*, constate que le schème 'af'al est remplacé par le degré normal de l'adjectif pour l'expression du comparatif et du superlatif et que la forme ne subsiste plus que dans quelques adverbes comme aktar «plus» et axēr «mieux». Cette disparition apparaît d'ailleurs comme relativement récente puisque des études faites dans les années 1920 donnent encore comme concurrents l'usage de la forme af'al et celui de l'adjectif simple.

D'autre part, Maria Tsiapera, à propos de l'arabe maronite de Chypre, souligne la faible fréquence de la dérivation en af'al.

A défaut de renseignements sur Malte, le comportement de l'élatif au Tchad et à Chypre nous amène à faire une hypothèse qui, si elle s'avérait

exacte, renforcerait le rapprochement proposé par A. Roth, sur la base de faits phonologiques (Les parlers arabes du Tchad, *Inventaire des études linguistiques* ..., p. 282). On peut supposer en effet que les dialectes les plus «périphériques» — en ce sens qu'ils se sont développés relativement hors du contact avec le monde arabophone, à partir d'un certain moment de leur histoire —, plus soumis par contre à l'influence de parlers non-arabophones qui, probablement, ignorent toute formation lexicale spécifique du comparatif et du superlatif, ont été plus enclins que les autres dialectes à abandonner cette dérivation typiquement arabe.

#### B. Amenuisement du préfixe ('')a-

De nombreux parlers maghrébins ont perdu plus ou moins complètement le préfixe a-, fait que nous n'avons retrouvé dans aucun dialecte non maghrébin. Le schème de l'élatif devient alors f'al.

Ce schème semble général au Maroc puisqu'on le trouve aussi bien chez des locuteurs citadins musulmans (voir Harrell, *Moroccan Arabic*, p. 85-86), chez des locuteurs citadins juifs (Brunot, *Textes judéo-arabes de Fès*<sup>1</sup>), dans des parlers bédouins du Maroc occidental (Loubignac, *Zaër*<sup>2</sup>), et chez des berbères arabisés du Sud-ouest (Destaing, *Sous*, p. 73).

En Algérie le schème en f'al est largement attesté car c'est celui des parlers A des grands nomades du Sahara Algérien, parlers qui couvrent une étendue considérable selon les relevés de Cantineau. En dehors de ces parlers A, cependant, l'amenuisement du préfixe semble très répandu.

— Le schème f'al des élatifs, des noms d'intensité et de couleur est un des traits distinctifs des parlers B par rapport aux parlers A (Cantineau, Département d'Alger, *R.A.* t. 81, p. 707). Ces parlers B, qui appartiennent à des populations autrefois nomades maintenant sédentarisées, correspondent très approximativement à la région du Tell, dans le nord du département d'Alger et le N-E du département d'Oran.

— Ce trait se retrouve dans le département de Constantine. Là encore c'est une caractéristique des parlers de sédentaires, et même de citadins. Nous avons pour ces parlers deux références précises, l'une de Ph.

<sup>1</sup> Cf h̄er dans le proverbe 32 (pages 189/383):

d̄ar lēar̄s h̄er men d̄ar̄na

«la maison de la noce est meilleure que la nôtre».

<sup>2</sup> Cf eazz, élatif de eziz aux pages 29/255:

ta eziz aeliyya, waẓẓm̄al l̄akh̄al eazz m̄ann̄ak

«je t'aime bien, mais le chameau noir m'est encore plus précieux»

Marcais à propos de Djidjelli (*Djidjelli*, p. 390), l'autre de S. Ostroya-Delmas concernant Annaba et ses alentours (*R.A.* t. 82, p. 78).

— A l'Est on relève la forme f'al aussi bien dans des parlers de sédentaires comme celui de Tlemcen (*Tlemcen*, p. 91) que dans les parlers D de nomades telliens dont le parler de Saïda est caractéristique (W. Marcais, *Saïda*, p. 111) — parlers D que G. S. Colin considérait comme la pointe extrême à l'Est des parlers de nomades marocains —. Au Sud-Est, le parler arabe de la Saoura — classé par J. Grand'Henry comme un parler DMA<sup>3</sup> —, constitue probablement la région la plus méridionale d'Algérie où apparaît le schème f'al (*Arabica*, t. XXVI).

Si l'on ajoute qu'à Alger juif l'élatif a pour schème f'al mais est d'un emploi des plus restreint (M. Cohen, *Alger juif*, p. 314-315) et qu'à Cherchell, autre parler citadin archaïque, il ne subsiste que très peu de traces, sous la forme d'élatifs en f'al employés adverbiallement (Grand'Henry, *Cherchell*, p. 118), l'amenuisement du préfixe apparaît en Algérie comme un trait essentiellement caractéristique des parlers de sédentaires et de petits nomades sédentarisés — plus même que des parlers citadins archaïques où l'élatif est à la limite de la disparition complète —.

En conclusion, le domaine de l'élatif en f'al peut se définir comme le Maghreb Oriental, au nord et à l'est d'un isoglosse allant approximativement de l'Oued Sous, au Sud du Maroc, au département d'Annaba, à l'extrême Est de l'Algérie, en passant par la Saoura. Il est curieux de noter que Bou Saâda, qui se trouve exactement sur la ligne droite Saoura-Annaba, soit très proche de Djidjelli en ce qui concerne l'amenuisement très poussé du préfixe des adjectifs dits «de couleur et de difformité» (*Bou-Saâda*, *BIFAO* XLIV, p. 80) alors qu'il est classé par ailleurs comme un parler A de nomades sahariens.

En effet l'amenuisement du préfixe a- n'est pas spécifique à l'élatif. Les schèmes identiques ou comparables, tels que les noms d'intensité et de couleur ou certains pluriels qui avaient également en arabe classique un préfixe a-, ont subi la même évolution: celle de la chute des voyelles brèves, là où elles n'étaient pas indispensables à la prononciation (la

<sup>3</sup> Signalons à cette occasion notre extrême réserve devant l'indice M (marocain-mauritanien) proposé par GRAND'HENRY. Jusqu'à preuve du contraire, il nous semble que l'arabe marocain méridional et l'arabe mauritanien ont moins de traits spécifiques en commun qu'on ne pourrait le supposer (sauf à désigner par «arabe marocain méridional» le parler des maures du Sud-marocain, ce qui ne semble pas être le cas).

Sur l'expansion du ḥassāniyya au sud du Maroc, cf C. TAINÉ-CHEIKH, *Bibliographie linguistique sur le ḥassāniyya*, *Inventaire des Etudes Linguistiques*, p. 264-266.

disparition du hamza a entraîné celle de la voyelle brève contigüe). Il n'est donc pas surprenant de trouver certains emplois de l'élatif où l'initiale vocalique s'est plus ou moins conservée, étant phonétiquement nécessaire. Ainsi Philippe Marçais précise-t-il que l'élatif dialectal CCVC (re)devient a CCVC/VCCVC avec l'article défini: *elâm* «plus savant» mais *l-âslâm fihâm* «le plus savant parmi eux» (*Djidjelli*, p. 390-391)<sup>4</sup>.

Plus significatif par contre serait la coïncidence entre l'amenuisement de l'initiale vocalique et un faible emploi de la forme élative. «Faible emploi» se comprend ici à deux niveaux.

— d'une part, nombre limité d'adjectifs ou de schèmes adjectivaux produisant des élatifs — niveau de l'existence du signe dont le dictionnaire est en principe le témoin —;

— d'autre part, indépendamment du dénombrement précis des formes élatives, usage rare de ces lexèmes (auxquels on préférera l'emploi de l'adjectif simple) — niveau de discours —.

Or nous avons un certain nombre d'indices allant dans le sens de cette coïncidence. En premier lieu, notons qu'à Djidjelli (*idem*, p. 390), l'élatif ne se rencontre que pour les adjectifs de schèmes CāCVC et CCVC et qu'au Maroc, un petit nombre seulement de types d'adjectifs ont une forme comparative spéciale et, à l'intérieur d'un type donné, le comparatif n'existe pas pour tous les adjectifs (Harrell, *Moroccan Arabic*, p. 85-6). En second lieu, à Annaba, les élatifs sont peu spontanés, dans la plupart des parlers de l'arrondissement et plus encore dans les parlers Sc de sédentaires (Ostrova-Delmas, Philippeville, *R.A.* t. 82). A Djidjelli «Ces constructions comparatives et superlatives paraissent, il convient de le dire, quelque peu recherchées (à l'exception de celles qui fournissent l'idée de «la plupart» ou de «la minorité» (*idem*, p. 391). De plus, un sondage dans deux glossaires porte témoignage du faible nombre d'élatifs existants ou, en tout cas, employés. Il s'agit du *Glossaire judéo-arabe de Fès*, où nous n'avons même pas retrouvé l'exemple signalé précédemment, et du glossaire établi sur les *Textes arabes de Rabat* par Brunot, où les 310 premières pages ne nous ont fourni que quatre exemples d'élatif (à noter cependant que les adjectifs donnant lieu à cette dérivation sont apparemment de types variés cf *zhéd mën* comparatif de *mēzhed* «fort, violent, ...» et *ṛhās* comparatif de *ṛhēs* «bon marché»).

Cette coïncidence entre la chute du préfixe a- et le faible emploi de la

<sup>4</sup> La présence de la voyelle dépend peut-être aussi du schème de l'élatif, cf. racines sourdes *rēqq* et *hēff* et de la nature des deux premières radicales cf. *syēr*, *brēd*, *kbēr* par rapport à *\*fdēl*, *\*hsēn*, *\*krām*, *\*tuāl* et *\*lām*. Ces exemples ont été relevés dans les *Textes arabes en parler des Chleuhs du Sous*, p. 73.

forme élative (dans l'un et/ou l'autre sens possible d'«emploi») n'est probablement pas fortuite, même si l'on pouvait trouver quelques contre-exemples. En effet un couple comme celui de *ṛhās/ṛhēs* nous montre que l'opposition sémantique entre l'adjectif peut n'être plus supportée que par une simple opposition vocalique, opposition qui, on le sait, est particulièrement fragile dans ces parlers de l'Ouest maghrébin. On comprend alors comment la formule analytique a pu éliminer peu à peu l'usage de lexèmes spécifiques, l'apparition de prépositions comme *mən* devenant plus caractéristique de l'expression du comparatif que l'opposition vocalique<sup>5</sup>. Encore le cas de *ṛhās/ṛhēs* laisse-t-il supposer une conservation du timbre de la 2ème voyelle de *af'al*, ce qui n'est pas général puisqu'à Djidjelli nous trouvons, dans les exemples donnés, aussi bien *e* dans *zhēl* «plus ignorant» que *a* dans *sḡār* «plus petit» et *ə* dans *elâm* «plus savant»<sup>6</sup>.

### C. Conservation du schème *af'al*

A considérer l'ensemble des dialectes arabes, les deux groupes de parlers que nous venons d'étudier apparaissent comme minoritaires.

Il serait fastidieux d'énumérer les ouvrages attestant l'existence d'un schème *af'al* pour l'élatif. Notre documentation qui porte à la fois sur les parlers maghrébins non occidentaux et sur les dialectes moyen-orientaux et les parlers du Golf Arabique, ne relève dans cet ensemble qu'un trait secondaire de différenciation Est/Ouest: dans les parlers maghrébins, y compris en *ḥassāniyya*, le hamza a disparu alors qu'il s'est maintenu dans les autres dialectes. Si les études algériennes soulignent plus volontiers que les autres le caractère très vivant de cette dérivation c'est sans doute plutôt par opposition aux autres dialectes algériens, étudiés dans le paragraphe précédent (Dhina, Parler des 'Arbā', *R.A.* t. 82, p. 333; mais

<sup>5</sup> La préposition 'li- est cependant au moins aussi fréquente que *mən* après un adjectif simple cf GRAND'HENRY, *Mzāb*, p. 66; D. COHEN, *Juifs de Tunis*, p. 203, Ph. MARÇAIS, *Djidjelli*, p. 391, DESTAING, *Sous*, p. 73, etc...

Plus rare est la préposition 'an, signalée par JOMIER (*Manuel d'arabe égyptien*, p. 149-150).

<sup>6</sup> Si *e*, *a* et *ə* ne sont que des variantes d'un même phonème, elles ne semblent pas pouvoir s'opposer dans le même contexte à un autre phonème bref: «Si la voyelle possède une tonalité qui s'identifie avec *i*, *u* ou *a* pur, l'on peut être assuré qu'il ne s'agit pas d'une brève; si le timbre en est neutre, nettement distinct des variétés fondamentales, il ne saurait caractériser une longue ou une demi-longue. Aussi bien le djidjellien ignore-t-il, dans le jeu des brèves, les nuances vocaliques très sensibles ayant valeur de discriminantes morphologiques, que connaissent nombre de parlers maghrébins ...» (*Djidjelli*, p. 51).

aussi Cantineau, *Hōrân*, p. 332). L'inventaire de deux lexiques, celui de Boris sur le parler des Marazig (Sud-tunisien) et celui de Denizeau sur les parlers arabes de Syrie, Liban et Palestine, nous a fourni une liste importante d'élatifs.

Dire qu'il y a conservation du schème af'al, c'est donc se prononcer, là encore, sur plusieurs niveaux. Dans ces dialectes :

— l'élatif est attesté pour un nombre important d'adjectifs<sup>7</sup>

— il est d'un usage fréquent

— le schème a peu varié (très peu varié s'il y a maintien du hamza) par rapport à l'arabe classique.

Quelques variantes morphologiques sont cependant à relever, concernant en particulier les racines «anormales» (dont l'une au moins des radicales est une semi-consonne ou dont deux radicales sont identiques).

Alors que la majorité des dialectes ont, comme en arabe classique, un élatif en aC<sub>1</sub>aC<sub>2</sub>C<sub>2</sub> si les 2ème et 3ème radicales sont identiques, on trouve parfois le schème aC<sub>1</sub>C<sub>2</sub>aC<sub>2</sub>. A Tripoli (Liban) les deux schèmes se rencontrent, variant selon l'adjectif — 'ahamm «plus important» mais 'aždad «plus neuf» — (El-Hajjé, *Tripoli*, p. 142). En Iraq et dans le Golf Arabique, la forme aC<sub>1</sub>C<sub>2</sub>aC<sub>2</sub> est une variante libre de aC<sub>1</sub>aC<sub>2</sub>C<sub>2</sub> pour une partie des adjectifs à 2ème et 3ème radicale identique (Erwin, *Iraqi Arabic*, p. 238, note; Qafisheh, *Gulf Arabic*, p. 151). Chez les juifs de Tunis, les deux schèmes sont utilisés indifféremment (D. Cohen, *Juifs de Tunis*, p. 175). Enfin, dans le parler de nomades sahariens des 'Arbâ', le dédoublement des deux radicales identiques est de règle (Dhina, *R.A.*, t. 82, p. 333-4, ex.: ābnān mēn «plus doux que», aḥfēf mēn «plus léger que»).

Plus marginal, au sein de ces dialectes, est le cas de la 1ère radicale semi-consonnantique dans le parler des juifs de Tunis : la diphtongue ne se maintient pas et l'élatif perd en quelque sorte son préfixe a- : cf ūsāf «plus spacieux» / wāsāf «spacieux», ībās «plus dur (pain)» / yābās «dur (pain)». Nous n'avons retrouvé qu'un seul exemple comparable, dans le parler sud-tunisien des Marazig, la forme aula «plus digne de, plus méritant» alternant avec la forme non diphtonguée ōla (Boris, *Lexique*, p. 680).

Enfin on signalera, dans quelques parlers appartenant au domaine maghrébin (et uniquement), un certain flottement en ce qui concerne le timbre des voyelles de l'élatif. Ce ne sont peut-être que des variations

<sup>7</sup> Cf la forme très variable des adjectifs positifs dans le parler de Tripoli: zāyed, ṭawīl, smīk, šarīf, bāse', nahs ... (EL-HAJJÉ, *Le parler arabe de Tripoli (Liban)*, p. 142).

phonétiques, mais il semble, chez les juifs de Tunis en tout cas, que l'altération soit plus grave et indique une moins bonne conservation du schème classique.

Comme on peut le constater, les innovations sont très limitées dans le troisième groupe de dialectes. Dans l'ensemble, il faut noter une parenté morphologique certaine entre les parlers dialectaux modernes et l'arabe classique<sup>8</sup>.

#### D. Elatifs dérivés d'une base non-adjectivale

Jusqu'à présent nous avons considéré que le schème af'al de l'élatif pouvait toujours être rapporté à un des schèmes triconsonnantiques de l'adjectif simple. Il semblait donc qu'on avait affaire à une dérivation à base adjectivale sans changement de catégorie syntaxique<sup>9</sup>. Dans plusieurs études dialectales, cependant, il est signalé que des élatifs peuvent correspondre à des adjectifs positifs non usités, ainsi à Hōrân (Cantineau, *Horân*, p. 332), en Syrie (Grotzfeld, p. 61) et chez les Marazig (Boris, *Lexique*).

Parmi les exemples donnés pour Hōrân — 'aḥsan, 'anḡas, 'aham<sup>m</sup> — nous en retrouvons au moins deux ('aḥsan et 'aham<sup>m</sup>) pour lesquels un adjectif au positif est attesté dans d'autres dialectes. Le non-emploi de l'adjectif simple n'aurait donc pas en soi une grande signification.

Pour Grotzfeld, cependant, l'absence d'adjectif simple peut conduire à l'impression (trompeuse) que l'élatif a été construit sur un participe : «Der Elativ kann wie in der Hochsprache von jeder Wurzel gebildet werden, ob diese nun ein Adjektiv bildet oder nicht. Dadurch entsteht der Eindruck, als seien die Elative von Partizipien usw. gebildet» (*Syrisch arabische Grammatik*, p. 61).

Si Grotzfeld refuse de tenir le participe pour base de la dérivation, c'est donc parce que, à son avis, toute racine est susceptible de fournir un élatif. L'hypothèse est intéressante et mérite qu'on s'y arrête (même si l'on doit tout de suite préciser que cette possibilité est à prendre comme

<sup>8</sup> Les dialectes modernes utilisent généralement l'adjectif de couleur et de difformité en af'al avec le sens d'élatif ou de comparatif, emploi attesté bien que non recommandé en arabe classique: ḥass. ābyaḍ «blanc», ābyaḍ mēn «plus blanc que», ābyaḍ-hum «le plus blanc d'entre eux».

<sup>9</sup> Dans la problématique de GUILBERT, les élatifs seraient à classer parmi les dérivés syntagmatiques. Dans la mesure où les expansions des adjectifs et des élatifs sont différentes en partie, il y a cependant une influence de la dérivation sur les (sous) catégories syntaxiques. (GUILBERT, *La créativité lexicale*).

virtuelle, non réalisée pour toute les racines). En effet il apparaît, dans quelques études dialectales et plus encore dans les lexiques consultés, que le rapport entre élatif et adjectif simple est plus lâche qu'on a pu le dire. L'adjectif peut bien avoir un sens légèrement différent de l'élatif (ex. *azyān* «plus beau» / *zēn* «bon, de bonne qualité, en bon état», *aḥarḥ* «plus chaud» / *ḥarḥ* «fort (odeur, douleur)» — Boris, *Lexique*, p. 107 et 259 —), mais il peut surtout apparaître comme une forme dérivée (ex. *aḥlab* «plus habile à traire» / *ḥallāb* «habile à traire», *aḥwāz* «qui a beaucoup besoin» / *meḥtāz* «qui a besoin de» — Boris, *idem* —; *'aḥṣar* «plus bref, plus abrégé» / *məḥtaṣar* «abrégé» — Denizeau, *Supplément*, p. 146 et Barthelemy, *Dictionnaire arabe-français*, p. 205 —; *'akḏab* «more of a liar» / *kaddāb* «liar, lying» — Erwin, *Iraqi Arabic*, p. 237 —, etc...).

Formellement, dans tous ces derniers exemples, on a bien l'impression que la dérivation de l'élatif n'est nullement bloquée par la présence des morphèmes de dérivation (-t- de *məḥtaṣar*, consonne doublée dans *ḥallāb* et *kaddāb*), ce qui semblerait prouver que l'élatif se forme directement à partir de la racine, comme le suggère Grotzfeld.

Au niveau sémantique, cependant, l'abstraction qu'est la racine se révèle beaucoup moins opérante. Prenons le cas de la racine BDN dans le parler des Marazig. Le lexique de Boris (p. 26) nous fournit quatre lexèmes pour cette racine :

- *bdēn* «avoir (momentanément) le ventre plein de nourriture et de boisson», nom d'act. *bēd'n*
- *bēd'n* «obésité»
- *b'dān* «corps»
- *ābdān* «plus gros, plus corpulent»

Il existe bien un noyau sémantique commun à ces quatre lexèmes et l'on peut dire que BDN, la racine, signifie quelque chose en propre mais ce sens est très abstrait (un certain rapport au corps). Cela ne nous permet pas en tout cas d'attribuer automatiquement un sens à *abdān*. En *ḥassāniyya*, d'ailleurs, le comparatif *ābdān*<sup>10</sup> ne signifie pas «plus gros, plus corpulent» mais «plus plein, au ventre plus rempli». Alors que le sens de l'élatif, chez les Marazig, semble dérivé de *bēd'n* «obésité», en *ḥassāniyya*, il semble dérivé du participe *bādān* «repu, plein, au ventre ballonné». Si la racine est identique dans les deux dialectes et les formes

<sup>10</sup> *a* et *ā* représentent deux réalisations phonétiques d'un seul et même phonème, *a* représente un autre phonème vocalique court (qu'on trouve uniquement en syllabe fermée).

élatives, non synonymes, c'est donc que les bases de dérivation, distinctes entre elles, ne sont pas identifiables à la racine<sup>11</sup>.

L'hypothèse de Grotzfeld, pour satisfaisante qu'elle apparaisse au plan formel, ne permet donc pas de normaliser le cas de tous ces élatifs. Il faudra donc considérer, nous semble-t-il, que ces élatifs constituent, en l'état actuel des données, des irrégularités lexicales.

En *ḥassāniyya*, cependant, nous avons affaire à une situation assez particulière. Si la racine n'a pas produit d'adjectif, un élatif peut fort bien être dérivé du participe actif en *fā'əl*.

*Exemples :*

- nqaš*, part. *nāqəš* «avoir une belle écriture» → *ānqaš mən* «ayant une plus belle écriture que, (qui) a une plus belle écriture que»
- gdāv*, part. *gādāv* «vomir» → *āgdāv mən* «vomissant plus que, (qui) vomit plus que»
- ktāb*, part. *kātāb* «écrire» → *āktāb mən* «écrivant mieux que, (qui) écrit mieux que»
- fḥām*, part. *fāḥām* «comprendre» → *āfḥām mən* «comprenant mieux que»
- ktəl*, part. *kātəl* «tuer» → *āktəl mən* «tuant plus que, plus tueur que»
- šṛāb*, part. *šārāb* «boire» → *āšṛāb mən* «qui boit plus que, buvant plus que»

Nous avons cherché des racines pour lesquelles le participe actif n'était pas couramment employé comme adjectif. Si l'élatif se présentait uniquement dans le cas des participes adjectivés comme *lāwi* «ratatiné, étioilé (fruit); *fānē*, *ḥāzən* «attristé, affligé», etc..., le *ḥassāniyya* ne se distinguerait guère des autres dialectes où un certain nombre de ces cas a été relevé<sup>12</sup>.

Comme il n'est pas toujours facile de distinguer entre les participes adjectivés et ceux qui ne le sont pas, nous proposons de prendre pour base de la dérivation le participe actif, et non le verbe — dans un souci d'homogénéisation et de simplification de la description —. Mais il faut souligner que lorsque le participe actif a une valeur pleinement verbale,

<sup>11</sup> Cf distinction faite par GUILBERT entre étymon et base (*La créativité lexicale*, p. 139-145). Ainsi aurons-nous dans le parler des Marazig deux types de séries lexicales distinctes : - *ābdān*, *bēd'n*, *bdēn* et *b'dān* constituent une série étymologique, - *bēd'n* → *ābdān* constitue un paradigme dérivational.

<sup>12</sup> Nous n'avons pas traité spécialement le cas des élatifs de substantifs dont D. COHEN donne une illustration dans son étude sur le parler des Juifs de Tunis. Il s'agit alors de substantifs adjectivés, ex. *šbbām* «plus bête» / *bīm* «âne» (p. 175).

aspectuelle en particulier (cf Aline Tauzin, *Opposition d'aspect et expression du temps dans le dialecte hassaniya de Mauritanie*), celle-ci disparaît totalement lors de la dérivation, ce qui diminue fortement les critères objectifs du choix de la base — participe ou verbe —. L'absence de toute valeur aspectuelle (et temporelle) est par ailleurs significative, elle prouve que l'élatif, même lorsqu'il a pour base une forme verbale, n'en relève pas moins de la classe syntaxique des adjectifs (cf traitement des compléments dans la II<sup>e</sup> partie).

Nous pouvons illustrer ceci par l'exemple de ktəl «tuer» dont le participe a valeur de parfait (Tauzin, *idem*, p. 20).

- Accompli*: M. ktəl ḥnās  
«M. a tué un serpent»
- Inaccompli*: M. yəktəl ḥnās  
«M. est en train de tuer un serpent»
- Participe*: M. kətəl ḥnās  
«M. a tué un serpent (à l'instant), M. vient de tuer un serpent»
- Elatif*: M. äktäl lə-ḥnūsā mən zäyd<sup>13</sup>  
«M. tue plus de serpents que Zeyd»  
(M. est plus tueur de serpents que Zeyd)

La dérivation de l'élatif à partir d'une forme verbale est un phénomène très vivant en ḥassāniyya et ce caractère distingue sans doute ici le dialecte du reste du monde arabe. Ce type de dérivation n'est peut-être pas, cependant, aussi exceptionnel qu'on aurait pu le croire. Si Tomiche et Fleisch n'affirment pas l'existence d'élatifs tirés de verbes, ils usent tous deux, lors de l'étude des compléments de l'élatif, de formules ambiguës qui en laissent supposer la possibilité (par ex. «Ces régimes sont généralement introduits par les mêmes prépositions que celles qui sont exigées par les verbes ou les adjectifs dont dérive la forme comparative», Fleisch, *Syntaxe*, p. 156). En arabe classique également, il est question d'élatifs tirés de verbes qualitatifs ou actifs de la 1<sup>ère</sup> forme et d'élatifs dérivés d'un verbe à régime direct ou indirect (paragraphes 321 et 327 de la grammaire de Blachère et Gaudefroy-Demombynes). Dans le cas particulier de «aimer» (et «haïr») où l'élatif en 'af'alu serait

<sup>13</sup> ḥnūsā, pluriel de ḥnās, est rendu nécessaire par l'introduction de l'élatif. Il est évident que l'adjonction du complément du comparatif mən (...) n'est pas la seule modification qu'entraîne le remplacement du verbe par l'élatif. L'étude de ces contraintes dépasse largement le cadre de notre exposé.

tiré «exceptionnellement» de la 4<sup>ème</sup> forme 'aḥabba, il est même donné deux constructions différentes (le superlatif prenant un sens passif avec la 1<sup>ère</sup> construction):

kāna min 'aḥabbi 'an-nāsi 'ileyya  
«c'était un des êtres les plus chers pour moi»

kāna min 'aḥabbi 'an-nāsi lī  
«c'était un des êtres me chérissant le plus»

Ces faits sont signalés à titre de prospective, car nous n'avons pas les moyens d'approfondir la question. Il nous a semblé important cependant de montrer que la base dont dérive l'élatif pouvait être l'objet d'une discussion<sup>14</sup>.

Si le ḥassāniyya a pu recouper — fût-ce sur quelques cas marginaux — l'arabe classique et quelques dialectes modernes, nous allons voir maintenant des exemples tout à fait originaux, propres à notre dialecte.

#### E. *Elatifs de quadrilitères et de formes dérivées*

«Tevraq Zeyne», une des compositions les plus connues de Seddum Ould Nḍartu (grand poète hassanophone du 18<sup>e</sup> siècle) accumule dans ses premiers vers toute une série de superlatifs.

1. ävəgrāš nžū' nqaywān (...)  
«(c'est) le preux de la collectivité de Nqeywan
5. w-aylaḏ-hā w-ākbaḥ-hā diwān  
et le plus noble (d'entre elle) et au recueil de louanges le plus grand (d'entre elle)
6. w-äräyyās-hā w-äsaṭṭäl-hā  
et le plus chef (d'entre elle) et le plus seigneurial (d'entre elle)
7. w-aṭrab-hā toww l-lāhu (...)  
et le plus mélomane (d'entre elle) pendant la fête»

Les trois formes qui nous intéressent plus particulièrement méritent d'être expliquées:

— äräyyās(-hā) n'est pas une forme usitée en ḥassāniyya moderne, de

<sup>14</sup> Là où BLACHÈRE et GAUDEFROY-DEMOMBYNES proposent de considérer les élatifs comme base de formation des verbes de IV<sup>e</sup> forme, d'autres grammairiens donnent le schéma 'af'al comme dérivé de verbes de IV<sup>e</sup> forme (*Grammaire*, § 57, p. 98).

même d'ailleurs que la Vè forme trāyyās «devenir chef», qu'on peut cependant reconstituer à partir de la Vè forme classique de ra'asa «être chef, devenir chef, se faire chef, se mettre à la tête de ...». Nous donnerons ci-dessous d'autres exemples, courants cette fois<sup>15</sup>, qui légitiment notre analyse de ārāyyās comme élatif de trāyyās «devenir chef». — āsaṭfāl(-hā) est l'élatif de staṭfāl «être un véritable seigneur», participe məstaṭfāl. Cette Xè forme est dérivée de ṭfāl «enfant, garçon» qui dans certains contextes peut avoir le sens de «seigneur, preux, ...», cf huwwā ḏāk ṭfāl! «c'est un seigneur!, voilà bien un seigneur!». — aṭṭrab(-hā) «(le) plus mélomane» signifie littéralement «plus content» et doit donc être considéré comme le comparatif de məṭṭrab «content; mélomane» dont la forme est celle d'un participe de VIIè forme. Les formes verbales \*ṭṭrab et \*nṭṭrab ne sont pas attestées mais l'on a le substantif ṭṭrab qui signifie 1) «musique» 2) (par extension) «état de satisfaction, de contentement».

Dans les trois cas un morphème de dérivation a disparu — l'affixe *t* (préfixé ou infixé) dans ārāyyās et āsaṭvāl, l'affixe *n* dans aṭṭrab —, alors que deux autres morphèmes se sont maintenus — la 2ème consonne redoublée dans ārāyyās et le préfixe *s* dans āsaṭvāl —.

Avant de proposer une analyse qui éclairera ces faits apparemment contradictoires, nous allons donner des exemples de tous les cas possibles.

*aC<sub>1</sub>aC<sub>2</sub>C<sub>3</sub>aC<sub>4</sub>*:

āšāktāb «épointant mieux, plus habile à épointer», élatif de šāktāb (part. mšāktāb) «épointer»

āḡarwah «mieux aéré, aérant mieux», élatif de ḡarwah «aérer»

āmownāk «plus confortable», élatif de mṣmownāk «confortable»

āmahlā «plus mauvais», élatif de mḥālī «mauvais» (tmahlā «devenir mauvais»)

āmāḡraḏ «plus brutal, plus nerveux», élatif de tmāḡraḏ «être brutal, nerveux» (part.-adj. mətmāḡraḏ «brutal, nerveux»)

ākāyḏāb «plus méprisable menteur», élatif de kḏāyḏīb «vulgaire petit menteur» (diminutif de kāḏḏāb «menteur, qui ment beaucoup»)

*aC<sub>1</sub>aC<sub>2</sub>C<sub>2</sub>aC<sub>3</sub>*:

aṭṭarṭaḡ 1) «plus riche; plus pointu», 2) «épointant plus (mieux)», élatif de mṭarṭaḡ 1) «riche, pointu», 2) «épointant» (part. de ṭarṭaḡ)<sup>16</sup>

<sup>15</sup> La langue de Seddum OULD NĀRTU pose de grosses difficultés car elle regorge de lexèmes inusités en arabe classique comme en ḥassāniyya moderne.

<sup>16</sup> Cf notre article sur le passif en ḥassāniyya où nous montrons que certains participes

ākāmmāš 1) «plus plissé, plus ridé», 2) «plissant plus, ridant plus», élatif de mkāmmāš 1) «plissé, ridé», 2) «plissant, ridant» (part. de kāmmāš)

ākāḏḏāb «plus menteur, mentant plus», élatif de kāḏḏāb «menteur, grand menteur»

āhārrād «plus habile à percer», élatif de hārrād «qui perce bien»

āhārrās 1) «broyant mieux, brisant mieux», 2) «plus brisé, plus broyé», élatif 1) de hārrās «briseur, broyeur», 2) de məthārrās (part. de thārrās) «brisé, broyé»

*aC<sub>1</sub>āC<sub>2</sub>āC<sub>3</sub>*:

ākātāb 1) «(+ c.o.d.) plus enclin à se faire enregistrer, plus enclin à faire acte d'allégeance auprès de», 2) «(+ m'a) s'entrecrivant plus avec, correspondant plus avec», élatif 1) de kātāb «se faire enregistrer, faire acte d'allégeance auprès de», 2) de mətkātāb (+ m'a) s'entrecrivant avec, correspondant avec» (part. de tkātāb)

ākātāl 1) «(+ c.o.d.) faisant plus s'entretuer», 2) «(+ bāyn) s'entretuant plus avec», élatif 1) de kātāl «faire s'entretuer», 2) de tkātāl (+ m'a ou bāyn) «s'entretuer avec»

*asaC<sub>1</sub>C<sub>2</sub>aC<sub>3</sub>*:

āsaḥmaṭ «plus rougeoyant, plus rougeâtre», élatif de məstaḥmaṭ «rougeâtre, rougeoyant» (part. de staḥmaṭ)

āsa'ṭab 1) «arabisant plus», 2) «s'arabisant plus», élatif 1) de msa'ṭab 1) «arabisant» (part. de sa'ṭab — syn. 'aṭṭab —), 2) de məsta'ṭab «s'arabisant» (part. de sta'ṭab)

āsākhāl «devenant plus vieux», élatif de məstākhāl «devenant vieux» (part. de stākhāl)

āsāḥfā «s'ennuyant plus», élatif de məstaḥfi «s'ennuyant, n'ayant plus d'occupation» (part. de staḥfā)

āsākhāl «noircissant plus» élatif de msākhāl, part. actif de sākhāl «noircir» (mais l'élatif de məstākhāl «devenant noirâtre» s'exprimera par l'élatif de l'adjectif «noir»: 'ād ākhāl «devenir plus noir»)<sup>17</sup>.

actifs en mfa'al comme mṭarṭaḡ ont une valeur adjectivale (TAINE-CHEIKH, *Le passif en ḥassāniyya — dialecte de Mauritanie* —, 1981, à paraître). On remarquera que l'élatif de ces formes conserve les deux sens.

<sup>17</sup> Un verbe comme sta'dār «s'excuser», senti comme un emprunt à l'arabe classique, n'aura pas de forme élative.

$aC_1C_2aC_3$ :

āšmar «faisant preuve de plus de courage, de plus de fermeté», élatif de mašmar «faisant preuve de courage, de fermeté» (part. de šmar)

Si nous récapitulons, nous avons donc:

$aC_1aC_2C_3aC_4$	élatif de $C_1aC_2C_3aC_4$ et/ou de $t-C_1aC_2C_3aC_4$ (élatif des quadrilitères et de leurs réfléchis en t-)
$aC_1aC_2C_2aC_3$	élatif de $C_1aC_2C_2aC_3$ et/ou de $t-C_1aC_2C_2aC_3$ (élatif des II <sup>e</sup> et V <sup>e</sup> formes)
$aC_1āC_2əC_3$	élatif de $C_1āC_2əC_3$ et/ou $t-C_1āC_2əC_3$ (élatif des III <sup>e</sup> et VI <sup>e</sup> = formes)
$asaC_1C_2aC_3$	élatif de $saC_1C_2aC_3$ et/ou $staC_1C_2aC_3$ (élatif des formes à préfixe <i>sa</i> et des X <sup>e</sup> formes)
$aC_1C_2aC_3$	élatif de $C_1tC_2aC_3$ <sup>18</sup> (élatif des VIII <sup>e</sup> formes)

Nous constatons donc que

— tous les morphèmes *t* — préfixés ou infixés —, qui sont la marque du réfléchi, sont supprimés par la dérivation de l'élatif, ainsi que les morphèmes *m* du participe.

— tous les autres morphèmes verbaux de dérivation sont conservés: le doublement de la 2<sup>e</sup> radicale, l'infexion du *a* après la 1<sup>e</sup> radicale, le préfixe *sa*. Les II<sup>e</sup> formes, III<sup>e</sup> formes et formes en *sa* sont en quelques sorte traitées comme des quadrilitères<sup>19</sup>.

— l'élatif se caractérise par la préfixation d'un *a* à la forme de l'accompli du verbe (forme «nue» de 3<sup>e</sup> pers. sg. masc.).

Il se trouve que pour presque toutes ces formes d'accompli, les voyelles sont toujours *a*. Une exception cependant, celle de  $C_1āC_2əC_3$ , dont la voyelle *ə* se retrouve inchangée dans l'élatif  $aC_1āC_2əC_3$ . Il convient de le souligner car l'élatif de la forme simple du verbe a toujours le schéma *a*f'al, que l'accompli soit f'al comme šrab «boire» (élatif āšrab) ou f'əl comme ktal «tuer» (élatif āktāl) et gđəv «vomir» (élatif āgđāv).

Derrière une apparente hétérogénéité transparait donc un ensemble de règles simples que l'on peut schématiser ainsi:

<sup>18</sup> Nous n'ajoutons pas que  $aC_1C_2aC_3$  est aussi l'élatif de  $nC_1C_2aC_3$  car la forme élative ašrab est, semble-t-il, unique en son genre: les VII<sup>e</sup> formes sont presque passives à 100 % et il n'existe pas d'élatif de forme passive.

<sup>19</sup> On a pu remarquer que l'élatif de la forme diminutive kdāyđib est lui-aussi quadrilitère. Pour cela, et comme la semi-consonne *y*, caractéristique de la diminution, devait être maintenue, c'est exceptionnellement le redoublement de la consonne qui est supprimé.

— assimilation des formes réfléchies aux formes actives correspondantes  
— assimilation des formes actives dérivées aux formes quadrilitères (actives)

— assimilation des formes quadrilitères aux formes trilitères

— préfixation d'un *a* comme marque généralisée de l'élatif.

Il n'est pas impossible que l'élargissement de l'élatif à l'ensemble des formes verbales (et non plus seulement adjectivales), — élargissement que nous avons décrit dans le chapitre précédent et que nous avons retrouvé ici encore plus nettement — ait favorisé ce second élargissement aboutissant à de véritables néologismes (du moins par rapport à l'arabe classique et aux autres dialectes).

A la lumière des élatifs créés par le hassāniyya, on peut se demander si le caractère marginal et limité des élatifs de dérivés dans les autres parlers n'est pas dû au choix restrictif d'un seul et unique schéma de dérivation: si fa''āl a pour élatif af'al comme toutes les formes non dérivées, les risques de confusion limitent grandement la création néologique. A partir du moment où certains morphèmes de dérivation demeurent et où f'īl et fa''āl, par exemple, n'ont plus le même schéma de dérivation, l'élatif peut être par contre une forme généralisable à tous les cas.

Nous ne pouvons pas décrire le processus historique avec précision car nous n'avons nulle trace des étapes intermédiaires qui ont abouti à cette extrême généralisation de la dérivation de l'élatif. Mais à notre avis la principale innovation, celle qui a permis la création de toutes les autres formes, a été de suspendre la restriction aux seuls lexèmes triconsonnants.

Cette restriction, comme la plupart des restrictions portant sur les dérivations de type lexical (cf Dresco, Le hors-lexique et la compétence lexicale, *Néologie et lexicologie*, p. 102-103), est au fond tout à fait imprévisible: le néologisme créé par le hassāniyya prouve que l'adaptation du schéma af'al à un quadrilitère ne pose pas de problème insurmontable. Une fois levée la contrainte de la triconsonnalité, les formes néologiques du dialecte hassāniyya paraissent très régulières, comme on peut le voir dans le tableau suivant.

Tableau récapitulatif:

A/ Actif	B/ Réfléchi	C/ Elatif (de B et C)
I <sup>e</sup> forme	VIII <sup>e</sup> f-t-'al	a + f'al
II <sup>e</sup> fa''al	V <sup>e</sup> t-fa''al	a + fa''al
III <sup>e</sup> fā'əl	VI <sup>e</sup> t-fā'əl	a + fā'əl
sa-f'al	X <sup>e</sup> s-t-af'al	a + saf'al
quadrilitères	t-quadrilitères	a + quadrilitères

*Conclusion:*

La majorité des dialectes arabes a conservé des formes élatives comparables à celles de l'arabe classique. Tout un groupe de parlars du maghreb occidental a cependant perdu plus ou moins complètement l'articulation du préfixe *a*. A l'opposé de cette tendance (qui va de paire avec un moindre emploi de la forme élative), on trouve le dialecte ḥassāniyya qui a au contraire créé des élatifs nouveaux par préfixation du *a* à des schèmes non-triconsonnantiques. Parallèlement, le dialecte arabe de Mauritanie a systématiquement étendu la dérivation à des bases verbales alors que la dérivation de l'élatif est considérée en général comme une dérivation à base adjectivale (ou du moins pour l'essentiel).

## II. ETUDE SYNTAXIQUE

1) *Le comparatif*

Nous ne traiterons ici que du comparatif de supériorité car c'est le seul, en arabe, dans lequel intervient la forme élative.

Dans l'expression du comparatif, l'élatif est toujours indéterminé c'est à dire que non seulement il n'est jamais précédé de l'article défini mais encore il n'a jamais d'expansion nominale positionnelle (de complément de détermination). Il a par contre une expansion nominale introduite par *mən* qui exprime le 2<sup>e</sup> terme de la comparaison et constitue la caractéristique la plus visible de l'élatif de comparaison.

L'indétermination, critère négatif, est cependant plus importante structurellement, car elle oppose radicalement l'élatif à sens de comparatif de l'élatif à sens de superlatif (on peut par contre, si le contexte le permet, sous-entendre le second terme de la comparaison — et donc la préposition *mən* —).

*Exemples:*

ntā ākbar mən-hum	«tu (homme) es plus grand qu'eux»
nti ākbaṛ mən-hum	«tu (femme) es plus grande qu'eux»
ntūmā ākbaṛ mən-hum	«vous êtes plus grands qu'eux»

L'élatif est invariable, comme nous l'avons signalé plus haut (à noter que l'élatif de comparaison en arabe classique est également invariable en genre et en nombre).

Remarque: En ḥassāniyya, vu la fréquence de l'élatif, on n'aura pas

recours à des élatifs adverbialisés pour exprimer le comparatif. Cette tournure syntaxique (adjectif au positif + 'āktaṛ, 'āḥṣen ...) est commune à beaucoup de dialectes mais se distingue par contre de celle utilisée en arabe classique cf. Feghali: class. 'anta 'akbaru 'ilma<sup>n</sup> minnī, litt. «litt. «tu es plus grand en science que moi», où l'on trouve un substantif à l'accusatif, complément de 'akbar, et non un adjectif simple (Feghali, *Syntaxe*, p. 152).

— Le terme sur lequel porte la comparaison est le plus souvent le sujet mais il peut arriver que ce soit un autre terme, tel que:

— une expansion nominale du sujet:

huwwā āšbāh šayəlt-u v- l-mādārsā mən-n-ak (s.-ent. šayəlt-ak)

«lui son travail est meilleur à l'école que toi (s.-ent. que ton travail)»

— une expansion autonome (ou «circonstant»):

ānā l-yowm āšbāh ḥālt-i mən l-bārəḥ (s.-ent. ḥālt-ī)

«moi aujourd'hui meilleur mon état qu'hier (s.-ent. mon état)»

«je vais mieux aujourd'hui qu'hier»

En arabe classique une telle possibilité semble exclue (Feghali, *idem*, p. 157): le ḥassāniyya, comme les autres dialectes, admet plus de souplesse dans la phrase que l'arabe littéraire où le renvoi au sujet est obligatoire.

Remarque: la comparaison ne semble pas pouvoir porter sur les compléments de l'élatif, que nous allons voir maintenant. Ainsi une phrase comme huwwā ākātəb m'a aḥmād mən zāyd n'est-elle pas ambiguë alors que sa traduction en français l'est: «il correspond plus avec Ahmed que Zeyd» admet deux interprétations («il correspond plus avec Ahmed qu'il ne correspond avec Zeyd», «il correspond plus avec Ahmed que Zeyd ne correspond avec Ahmed»), le ḥassāniyya n'admet que la seconde.

— Les compléments autres que *mən* (...) sont introduits par les mêmes prépositions que celles exigées par les verbes ou les adjectifs dont dérive la forme comparative — fait déjà signalé par Feghali pour les parlars du Liban, par Tomiche pour l'arabe du Caire et par Blachère et Gaudefroy-Demombynes pour l'arabe classique —. Ces compléments suivent alors immédiatement l'élatif, précèdent le second membre de la comparaison. šən-hu gā' šī a'ḏam 'lā āragāz mən šaraf-u? «qu'est-ce qui est en fait plus important pour quelqu'un que son honneur?»

— Feghali et Tomiche passent sous silence le cas de la préposition *l(i)* «pour», signe peut-être qu'elle ne constitue pas un problème particulier dans ces dialectes. En ḥassāniyya, en tout cas, la préposition *l* introduit

toujours l'expansion positionnelle (le «complément d'objet direct») du verbe dont dérive l'élatif, si celle-ci existe. Le dialecte arabe de Mauritanie se conforme ici totalement à l'arabe classique:

huwwā gđw əl-lbān «il a vomi le lait»  
 huwwā āgdāv l-əl-lbān mən he «il vomit plus le lait qu'elle»  
 bākkār ikātəl l-'ūdān «Bekkar fait s'entretuer les pions»  
 bākkār ākātəl l-hum mən zāyd «Bekkar les fait plus s'entretuer que Zeyd»

L'introduction de la préposition *l* («pour») paraît découler de la nécessaire distinction entre l'élatif-comparatif et l'élatif-superlatif, puisque l'expansion positionnelle est caractéristique du second. Elle s'explique cependant plus profondément par le caractère adjectival de l'élatif: la présence de *l* confirme le changement de catégorie syntaxique opérée au cours de la dérivation de l'élatif à partir d'un verbe — la classe des verbes étant la seule qui admet un complément d'objet —<sup>20</sup>.

L'élatif conservant les compléments exigés par la base verbale dont il dérive, ceux-ci peuvent être le moyen indirect de discrimination de la base, lorsque la forme active et la forme réfléchie correspondante ont le même élatif.

Cf hūmā ākātəl bwāynāt-hum mən owlād 'amm-hum  
 «ils s'entretuent plus entre eux que leurs cousins (ne s'entretuent entre eux)»

et bākkār ākātəl l-hum mən zāyd  
 «Bekkar les fait plus s'entretuer que Zeyd» (au jeu de damier)

La préposition *l* est caractéristique du verbe actif kātəl «faire s'entretuer» alors que bwāynāt renvoie au verbe réfléchi tkātəl «s'entretuer».

— Signalons que le complément exprimant une quantité ou une mesure est introduit en ḥassāniyya par *b*, comme dans les autres dialectes:

ex.: hādā ow'ar mən dāk b-yāsər  
 «ceci est plus cher que cela de beaucoup»  
 huwwā ākbaṛ mən-n-ak b-nhār  
 «il est plus grand que toi d'un jour»

— Si plusieurs comparatifs ont le même complément, celui-ci sera rejeté après la dernière forme élative.

<sup>20</sup> Remarquons que *l* joue ici à peu près le même rôle que joue *l*/*li* en arabe médian, lorsqu'il s'agit de rompre une succession de compléments de nom (cf TAINE-CHEIKH, *L'arabe médian parlé par les arabophones de Mauritanie*, p. 477-8). Dans les deux cas *l* perd pratiquement son sens propre et est utilisé comme marque syntaxique.

ex.: huwwā ā'addāl wā ākāyəs wā ā'eddāb mən-n-zāyd  
 «il est plus gentil (et) plus calme et plus poli que Zeyd»

En classique, à la différence des dialectes, le complément se place après le premier élatif et est répété sous forme pronominale après chacun des suivants (Feghali, *Syntaxe*, p. 155-6 et Tomiche, *Le parler arabe du Caire*, p. 181).

## 2) Le superlatif

L'élatif, lorsqu'il a le sens d'un superlatif, entre toujours dans la construction élatif + (pro)nom. Le (pro)nom, expansion positionnelle du superlatif, joue le rôle d'un déterminant, ce qui exclut une autre détermination de l'élatif par l'article défini.

Exemples:

- a) ṛkūb əl-lbəl huwwā aylā 'līyā ši  
 «monter à chameau, c'est la chose la plus chère pour moi»
- b) dūkhūmā ākbaṛ tər-kā v-ḏū-lə-xyām  
 «ce sont les enfants les plus grands dans ces tentes»
- c) dākhūwwā ākbaṛ t-tər-kā  
 «c'est le plus grand des enfants»
- d) dūkhūmā ākbaṛ ət-tər-kā  
 «ce sont les plus grands des enfants»  
 «ce sont les enfants les plus grands»
- e) dākhūwwā akbaṛ-hum  
 «c'est le plus grand d'entre eux»
- f) dūkhūmā ākbaṛ-hum  
 «ce sont les plus grands d'entre eux»
- g) dākhūwwā āšbāh ət-tər-kā lə-kbār  
 «c'est le meilleur des grands enfants»
- h) dākhūwwā ākbaṛ tər-kət əl-xaymā  
 «c'est le plus grand des enfants de la famille»

Dans ces exemples il faut distinguer deux types de détermination.

### A. Le superlatif relatif

Le type le plus fréquent est celui où le déterminant est lui-même déterminé, à savoir qu'il s'agit d'un substantif accompagné de l'article défini (exemples d et e), d'un substantif noyau d'un autre syntagme de détermination (h) ou d'un pronom (e et f). D'autre part, le déterminant est toujours au pluriel, sauf si le singulier représente un collectif.

Dans tous ces cas, la détermination de l'élatif par le (pro)nom correspond sémantiquement à un rapport de partie à tout, d'individu à un groupe (superlatif «relatif» ou «partitif»), sens qui est assez courant dans le syntagme de détermination à déterminé nominal (le «complément de nom»).

Dans un certain nombre de dialectes, ce type de construction tend à supplanter le second type que nous verrons plus bas. C'est probablement ce qu'il faut conclure du sens «ce sont les enfants les plus grands» pour l'exemple d): la construction élatif + nom déterminé devient ambiguë car susceptible d'exprimer à la fois le superlatif relatif et le superlatif absolu (même ambiguïté signalée par Qafisheh, *Gulf Arabic*, p. 122 et Erwin, *Iraqi Arabic*, p. 364).

*N.B.*: En e) et f), c'est à dire avec un déterminant pronominal, l'élatif pourrait être remplacé par l'adjectif simple. Il s'agit cependant d'un cas assez marginal puisque kbīr (-hum) signifierait «le plus grand — moralement —, le plus notable (d'entre eux)»: la nominalisation de l'adjectif se reconnaît au pluriel kabbār(-hum) qu'on aurait en f) à la place du pluriel adjectival kbār (et au féminin qui serait hiyyā kbīrāt-hum au lieu de kbīrā).

#### B. Le superlatif absolu

Le second type de détermination exprime le superlatif absolu. Il se distingue formellement et sémantiquement du précédent.

Formellement, il se caractérise par un déterminant toujours indéfini (et donc toujours nominal). Alors qu'il pouvait être au singulier ou au pluriel en arabe littéraire, il est nécessairement au singulier dans beaucoup de dialectes arabes modernes (Feghali, *Syntaxe*, Tomiche, *Le parler arabe du Caire* et, semble-t-il, Grotzfeld, *Syrisch arabische Grammatik*). Quelques dialectes comme le ḥassāniyya et l'arabe du Golf Arabique (Qafisheh, *Gulf Arabic*) présentent un système intermédiaire où le pluriel du déterminant indéfini existe mais peut être remplacé par celui du déterminant défini (d'où, formellement, changement de type de détermination cf A/, ex. d).

Le rapport sémantique entre le déterminé et le déterminant est beaucoup plus difficile à cerner. aylā šī en a), ākbar tərka en b) signifient précisément «la chose la plus chère au monde», «les enfants les plus grands qui soient». La paraphrase qui, en français, rend le mieux compte de la construction arabe est peut-être: «le plus cher en tant que chose», «le(s) plus grand(s) en tant qu'enfant». Sémantiquement le rapport entre

le déterminant et le déterminé n'apparaît donc pas comme un rapport de dépendance, mais plutôt comme un rapport de qualification (cf Blachère ..., *Grammaire*, p. 322 à 325): le second membre semble noter la nature de la personne ou de l'objet, c'est un «spécificatif».

Il nous semble possible de rapprocher ce type de détermination de l'autre syntagme de détermination à noyau adjectival, qu'on appelle parfois «complément de nature» et dont voici un exemple: žamīl al-wažhī «beau quant au visage». Si le déterminant est ici accompagné de l'article défini, il faut noter qu'il ne peut être pronominalisé et que ses latitudes combinatoires sont tout à fait limitées. La parenté entre ces deux syntagmes de détermination est donc assez grande sémantiquement et syntaxiquement; malgré la présence d'un déterminant nominal positionnel, on ne trouvera pas ici un phénomène de substantification comparable à celui qu'on relève avec l'élatif, lorsque le déterminant est déterminé (superlatif relatif).

Nous avons emprunté l'exemple žamīl al-wažhī à l'arabe littéraire car en ḥassāniyya l'adjectif simple n'admet pas de déterminant nominal. On trouve cependant dans ce dialecte quelques expressions de ce type šāyn aš-šan'a «nervosité, fougue» (litt. «mauvais quant au tempérament»), šaltān māzābnā «délicat» (litt. «sultan quant à l'estomac») qui ne peuvent être considérées comme tout à fait figées (cf plus bas).

Il faut noter que les emplois du superlatif avec l'article défini, soit comme épithète, soit comme attribut, n'existent pas en ḥassāniyya. L'équivalent du classique al-'asma'a al-ḥusnā «les noms les plus beaux» est signalé par Qafisheh pour les dialectes du Golf Arabique et — comme forme rare — par Erwin pour le dialecte iraquien. D'autre part, l'arabe du Caire et les parlers décrits par Feghali emploient l'élatif muni de l'article défini comme attribut: howwa l-aḳḳar «il est le plus grand» (Tomiche, *Le parler arabe du Caire*, p. 182). Il semble que les autres dialectes, comme celui de Mauritanie, aient perdu l'emploi de ces constructions<sup>21</sup>.

#### C. Le double-superlatif

Nous allons voir maintenant un dernier emploi du superlatif que nous

<sup>21</sup> Cependant là où les parlers libanais font suivre l'élatif (déterminé par l'article) de la préposition men (FEGHALI, *Syntaxe*, p. 162), le ḥassāniyya remplacera l'élatif par l'adjectif simple

hādā l-ktāb huwwā l-muhimm mən al-ktūb kāmīn  
«ce livre est le plus important de tous les livres»

Mais cette tournure est beaucoup moins usitée que celle avec l'élatif de supériorité.

avons relevé pour la première fois dans la poésie de Seddum Ould Nđartu («Tevraq Zeyne»): (huwwā) aylaḏ-hā diwān, ... āšyān-hā ṣan'a, ... ākbar-hā žowdā.

Chacun de ces syntagmes pose un cas particulier, aussi, avant de les expliciter, prendrons-nous deux exemples, structurellement identiques, fournis sans hésitation par notre informateur — ce qui prouve que cette construction est tout à fait vivante dans notre parler, même si elle y est assez peu fréquente —.

(huwwā) āsbāg-hum vṛaṣ

«(il est) le plus rapide d'entre eux par son cheval»

(huwwā) ākbār-hum rāhlā

«(il est) le plus grand d'entre eux quant à la selle»

Dans chacune de ces phrases il y a en quelque sorte télescope entre deux syntagmes. Dans huwwā āsbāg-hum vṛaṣ, il est signifié que:

— (huwwā) āsbāg-hum «(il est) le plus rapide d'entre eux»

— āsbāg vṛaṣ «(c'est) le cheval le plus rapide» (le plus rapide en tant que cheval)

de même pour huwwā ākbar-hum rāhlā:

— (huwwā)ākbar-hum «(il est) le plus grand d'entre eux»

— ākbar rāhlā «(c'est) la plus grande selle» (la plus grande en tant que selle)

Nous reconnaissons dans ces deux syntagmes les deux types de détermination que nous venons d'étudier et qui ont pour déterminé un élatif. Elatif + pronom + nom indéterminé se décompose selon notre analyse en:

élatif + pronom — superlatif relatif —

(pronom au pluriel ou au féminin sg. du collectif)

élatif + nom indéterminé — superlatif absolu —

Le cas posé par aylaḏ-hā diwān est particulier car aylaḏ a deux sens différents, «épais» et «noble», et ces deux sens sont simultanément actualisés dans cette expression du fait de la superposition des deux structures:

— huwwā aylaḏ-hum «il est le plus noble d'entre eux»

(avec référent humain, γlīḏ signifie «noble»)

— aylaḏ diwān «le plus épais diwan — le plus épais quant au diwan —»

(avec référent non-humain, γlīḏ signifie «épais»)

Une traduction comme aylaḏ-hum diwān «le plus noble d'entre eux par son diwan» trahit donc la polysémie de l'arabe.

Si les traductions de āšyān-hā ṣan'a «le plus mauvais d'entre eux quant

au tempérament» et ākbar-hā žowdā «le plus grand d'entre eux par la bonté» sont également appauvrissantes, c'est pour une autre raison: formellement il s'agit bien de la même structure mais sémantiquement nous ne rendons pas compte du sens des formes de base sāyn ṣ-ṣan'a «nervosité» et kabr aḏ-žowdā «générosité» (liit. grandeur de la bonté) — à l'inverse, «le plus nerveux d'entre eux» et «le plus généreux d'entre eux» ne rendent pas compte de la spécificité de la construction.

On peut rapprocher cette structure complexe de la forme signalée par Feghali dans *Syntaxe des parlers arabes actuels du Liban* aux pages 159-160:

'azyār-a wāḥeḏ byṛkábbar 'lájna

«le plus petit (d'elle) individu nous méprise»

'ént bteḷbāq-lak 'aḥṣen-a u 'akbār-a uzifē

«tu es digne du meilleur (d'elle) et du plus grand (d'elle) poste»

«L'essentiel de l'innovation consiste dans le fait d'intercaler, entre la forme comparative et son complément indéterminé, le pronom affixe de la 3<sup>e</sup> personne féminin singulier — a < class. hā, ce qui n'introduit aucune modification dans la forme comparative, mais seulement dans le sens (...). Ainsi le sens exact de la phrase suivante, par exemple: 'ént 'akbār-a m'allēm, serait celui-ci: «tu es le plus grand du monde comme professeur» ... «(idem, p. 159-160)».

On peut voir que cette tournure, considérée par Feghali comme tout à fait propre aux parlers libano-syriens, présente de grandes analogies avec celle du ḥassāniyya. Il existe cependant deux différences:

— le pronom affixe au superlatif est toujours -a dans les parlers libano-syriens et semble renvoyer dans tous les cas à un même référent (un référent vague et général comme «l'univers, le monde»). En ḥassāniyya le choix restreint entre le -hā du collectif et le -hum du pluriel n'empêche pas une variation du référent avec le contexte linguistique.

— la seconde différence concerne la relation entre le sujet de la phrase (dont l'élatif est le noyau) et le déterminant nominal de l'élatif, c'est à dire, dans nos exemples, entre huwwā et vṛaṣ, huwwā et rāhlā d'une part, 'ént et m'allēm d'autre part. Dans les parlers moyen-orientaux le sujet et le déterminant sont toujours coréférents (leurs référents sont identiques) et la relation sous-jacente entre eux est une relation de qualification du premier par le second («tu es professeur»). En ḥassāniyya, le sujet et le déterminant ont des référents distincts et la relation qui les unit est une relation de possession du deuxième par le premier («il a un cheval», «il a une selle», etc.)<sup>22</sup>.

<sup>22</sup> D'où, dans les parlers moyen-orientaux, des contraintes syntaxiques beaucoup moins fortes qu'en ḥassāniyya où le complexe élatif + pronom (suffixé) + déterminant est

Aussi l'exemple donné par Feghali n'aura-t-il pas le même sens en ḥassāniyya. En Mauritanie, où m'allām a le sens de «forgeron, artisan» et non de «professeur», ntā ākbaḥ-hā m'allām ne signifie pas «tu es le plus grand d'entre eux comme artisan» («tu es le plus grand d'entre eux en tant que tu es le plus grand artisan»), mais «tu es le plus grand d'entre eux par ton artisan» («tu es le plus grand d'entre eux en tant que tu as le plus grand artisan»).

Dans un cas les structures de départ pourraient être :

ntā ākbaḥ-hā «tu es le plus grand d'entre eux»

et

ntā ākbaḥ m'allām «tu es le plus grand artisan»

dans l'autre, elles seraient :

ntā ākbaḥ-hā «tu es le plus grand d'entre eux»

et

'and-ak ākbaḥ m'allām «tu as (à toi est) le plus grand artisan»

Si le cas des parlers libano-syriens, où les deux élatifs sont coréférents, est clair, celui du ḥassāniyya l'est beaucoup moins car on se heurte au problème de l'hétérogénéité des structures de base (inversion des rôles syntaxiques entre les deux membres de la phrase). Il nous semble que l'influence de la structure adjectif + déterminant nominal (dont nous avons souligné la parenté avec l'expression du superlatif absolu) est le seul facteur susceptible d'éclairer l'étonnant retournement qui se produit en ḥassāniyya lors du télescopage entre les deux structures de base. Tout se passe en effet comme si 'and-u ākbaḥ m'allām «il a le plus grand artisan» où le référent de ākbaḥ est m'allām, devenait \*huwwā ākbaḥ m'allām (? «il est le plus grand quant à l'artisan») où huwwā est le référent de ākbaḥ, ceci par analogie avec la structure adjectif + déterminant nominal («complément de nature»), žamīl al-waḥh «beau quant au visage», où le référent de l'adjectif n'est jamais le déterminant. Le parallélisme des paraphrases traduit cette analogie référentielle, comparer :

«il est le plus grand parce qu'il a le plus grand artisan»

et «il est beau parce qu'il a un beau visage»

Il n'y aurait donc pas seulement deux structures en jeu mais trois, en ḥassāniyya. Le télescopage entre les deux syntagmes du superlatif (relatif et absolu) s'accompagne d'une réorientation référentielle de l'un d'eux,

obligatoirement le noyau prédicatif d'une phrase. Dans les exemples donnés par FEGHALI, on voit que le sujet remplit alors n'importe quelle fonction : 'azyār-a wāḥed, par exemple, est le sujet de byetkábbaḥ dans la phrase citée précédemment.

par analogie avec une troisième structure qui a en commun avec les précédents d'être un syntagme de détermination à noyau adjectival<sup>23</sup>.

Cette construction originale qui combine en une forme très synthétique l'expression de deux superlatifs confirme a posteriori la distinction que nous faisons entre ces deux superlatifs. Mais, paradoxalement, c'est sans doute leur différence radicale de sens qui a rendu possible la superposition des deux structures.

Remarque: Nous avons en effet l'exemple du superlatif relatif où des constructions identiques de sens mais divergentes de forme sont emboîtées l'une dans l'autre (et non superposées):

aḥḥāl ḥaḥḥālēt aḥ-ḥaḥḥālā

litt. «le plus viril des hommes parmi les hommes»

= «le plus viril des plus virils des hommes»

est décomposable en

aḥḥāl aḥ-ḥaḥḥālā «le plus viril des hommes»

ḥaḥḥālēt aḥ-ḥaḥḥālā «les plus virils des hommes»

litt. «les hommes des hommes»

Cette seconde construction est signalée en arabe classique mais est plus usuelle avec un substantif déterminé au singulier comme dans ḥaḥḥāl aḥ-ḥaḥḥālā (hass.) litt. «l'homme des hommes» (cf. Blachère ..., *Grammaire*, § 326 qāḍiy al-quḍāti «le cadî des cadîs»).

### 3) La forme admirative

Il existe en arabe classique une phrase exclamative constituée par mā 'af'ala suivi d'un nom au cas direct ou d'un pronom affixé :

mā 'aḥsana zayd<sup>a</sup>

«Comme Zayd est beau!» (Blachère, *idem*, p. 409).

Cette construction subsiste dans un certain nombre de dialectes, du moins au Maghreb. Dans ces parlers occidentaux la voyelle *a* du premier élément a perdu de sa longueur, le hamza initial du second a disparu et l'on trouve en général la forme contractée ma-f'al avec fusion des deux voyelles *a*<sup>24</sup>.

<sup>23</sup> D'après Monsieur Gérard Troupeau qui a bien voulu lire notre manuscrit, cette tournure existerait en arabe classique, bien que nous ne l'ayions pas trouvée dans les grammaires que nous avons consultées. Si cette construction était empruntée à l'arabe littéraire, cela expliquerait le rôle joué par le «complément de nature», complément qui n'apparaît plus en ḥassāniyya que dans des syntagmes lexicalisés.

<sup>24</sup> Sur l'existence à Djidjelli d'une autre série concurrente à initiale mm- cf. Ph. MARÇAIS, *Djidjelli*, p. 393.

En ḥassāniyya la phrase exclamative se rencontre non seulement avec le pronom mais également avec le nom, comme en classique. La seconde est cependant moins fréquemment attestée dans les dialectes, ainsi W. Marçais et Ph. Marçais n'en donnent-ils pas d'exemples à Tlemcen et à Djidjelli<sup>25</sup>.

Exemples :

mākbar-ni	«comme je suis grand(e)»
mākəbr-ak/ək	«comme tu es grand/grande»
mākəbr-u	«comme il est grand»
mākbar-hā	«comme elle est grande»
mākbar-nā	«comme nous sommes grands»
mākbar-kum	«comme vous êtes grands»
mākbar-hum	«comme ils (elles) sont grands»
mākbar zäyd	«comme est grand Zeyd»

A remarquer la forme du pronom suffixé de 1ère personne singulier : elle est *-ni* comme après une forme verbale et non *-i* comme après une forme nominale (à Djidjelli par contre, où les deux sont possibles, c'est la seconde qui est la plus fréquente -Ph. Marçais, p. 392). C'est le seul indice dans le parler arabe de Mauritanie qui puisse rappeler l'origine verbale qu'on attribue généralement à la construction mā 'af'ala en classique. Contrairement au parler étudié par W. Marçais où «on n'applique pas la conjugaison admirative à d'autres formes dérivées qu'à la IV<sup>e</sup>» (W. Marçais, *Tlemcen*, p. 77), on retrouve en effet en ḥassāniyya, dans la construction maf'al, tous les élatifs que nous avons décrits précédemment. En voici quelques exemples :

äktāb	→ mākətb-u
«comme il écrit bien!»	
äšäktāk	→ mäšäktāb-hā
«comme elle est habile à ép pointer!»	
äsaṭvāl	→ mäsaṭəvl-u
«comme il est seigneurial!»	
ämāgraḍ	→ māmāgraḍ-hum
«comme ils sont nerveux, brutaux!»	
āṭarrag	→ maṭarrg-u
«comme il est riche!»	
comme il est pointu!»	
comme il est habile à ép pointer!»	

<sup>25</sup> Cf (nous soulignons) : ma + élatif + pronom suffixe (ou parfois + nom), Ph. MARÇAIS, *Esquisse*, p. 140.

A noter la présence possible de compléments dont le régime est celui des compléments de l'élatif (sauf, naturellement, le complément introduit par mən, caractéristique du comparatif) :

aski! maṭarrg-u əl-lə-qlümä!  
 «ô! comme il taille bien les crayons!»  
 maṭamm 'liyā ḏāk!  
 «ô combien cela est important pour moi!»

Ces faits établissent clairement la nature de la construction exclamative. Si éthymologiquement elle a une origine verbale en arabe classique, c'est la forme élative qu'elle met en jeu dans notre dialecte, comme d'ailleurs dans beaucoup de dialectes maghrébins (cf. Ph. Marçais, *Djidjelli*, p. 392 et *Esquisse*, p. 140).

*Conclusion :*

Les emplois syntaxiques de l'élatif sont variés. La seule construction classique que l'on ne trouve pas en ḥassāniyya, pratiquement, est celle de l'élatif sans le syntagme de qualification (al-substantif + al-élatif), avec le sens de superlatif absolu. Il faut préciser cependant que très peu de dialectes modernes usent de cette construction, au point qu'on peut se demander si l'invariabilité de l'élatif n'apparaît pas incompatible avec l'emploi épithétique, caractéristique de l'adjectif simple (en arabe classique rappelons que l'élatif est alors variable en genre et en nombre).

### III. CONCLUSIONS

Le ḥassāniyya fait partie des dialectes où l'élatif est très vivant. Aussi avons-nous délibérément exclu de notre étude le cas des tournures exprimant le comparatif ou le superlatif, d'où la forme élative est absente — que ces tournures soient attestées en arabe classique (ḥattā «très», ...) ou non (lə-kbīr mən «le plus grand de ...» — litt. «le grand de ...» —, cf. D. Cohen, *Le parler arabe ḥassāniyya de Mauritanie*, p. 212).

L'élatif, par sa fréquence et le maintien du préfixe *a*, distingue le parler de Mauritanie des parlers maghrébins qui lui sont pourtant le plus proches géographiquement. L'ensemble constitué par les dialectes à élatif en f'al est en effet celui du Maghreb occidental. Ne serait-ce le cas des parlers A de nomades sahariens (à élatif af'al) on est tenté de rapprocher cet ensemble de celui des parlers à passif en *t-* (en concurrence ou non

avec des passifs en *n-*), ensemble auquel le *ḥassāniyya* est totalement étranger<sup>26</sup>.

Si, d'une façon générale, l'élatif en *ḥassāniyya* et dans les autres dialectes est très proche de l'élatif en arabe littéraire, quelques remarques s'imposent.

a) Le *ḥassāniyya*, comme la majorité des dialectes, a perdu quelques constructions où entrait l'élatif à la période classique. Mais dans l'ensemble le dialecte de Mauritanie paraît assez conservateur. En particulier :

— l'usage du superlatif absolu (élatif + nom indéterminé) est attesté avec des noms au pluriel — le remplacement par le superlatif relatif, comme dans d'autres dialectes, existe mais n'est pas systématique —.

— l'élatif a des expansions très variées et peut en particulier, comme en classique, avoir une expansion introduite par *l* qui représente le complément d'objet direct du verbe dont l'élatif est dérivé.

— la tournure exclamative *maf'al* peut être suivie aussi bien d'un pronom que d'un nom et admet quelques expansions.

b) Les différences entre le *ḥassāniyya* et l'arabe littéraire renvoient souvent à une évolution commune à tous les dialectes arabes, ou commune aux seuls dialectes maghrébins. En particulier :

— l'invariabilité, dans tous les cas, de l'élatif, en genre et en nombre

— la forme maghrébine contractée *maf'al* pour *mā'af'al*.

A travers cette étude nous avons mis à jour des phénomènes liés à l'élatif qui n'avaient pas reçu jusqu'à présent toute l'attention qu'ils méritaient.

Au plan syntaxique, nous avons trouvé une construction complexe combinant les deux expressions différentes du superlatif (relatif et absolu). Le seul exemple dialectal comparable est celui relevé par Feghali dans les parlers libano-syriens. Les constructions ne sont cependant pas identiques (et leur origine n'est pas forcément commune). La pluralité des référents, qu'on ne trouve qu'en *ḥassāniyya*, nous a amenés à supposer l'influence analogique d'une troisième structure, pour expliquer les distorsions subies par l'une des deux premières structures. L'existence en arabe littéraire d'une structure identique à celle du *ḥassāniyya* renforce notre analyse selon laquelle le complément «de nature» (qui n'est plus attesté dans le dialecte que dans des formes figées) persiste en tant que structure sous-jacente.

Si cette innovation syntaxique a peu de répercussion sur la langue, il

<sup>26</sup> Cf article de l'auteur sur *Le passif en ḥassāniyya*.

n'en est pas de même en morphologie, avec l'extension systématique de la dérivation-élatif à l'ensemble des bases verbales et la création originale d'élatifs des formes dérivées. Il est fort possible, en fait, qu'on trouve ailleurs des élatifs de formes verbales et de formes dérivées (adjectivales ou verbales) mais sous une forme toujours a-systématique et non prédictible — d'où la conception très fréquente mais simplificatrice selon laquelle il n'y a d'élatifs que des adjectifs —.

Pour finir, nous soulignerons le fait que la créativité lexicale a emprunté la même voie à deux occasions différentes. Si nous considérons en effet le système des formes passives et celui des formes élatives, nous constatons que les néologismes créés par le dialecte *ḥassāniyya*, dans ces deux cas, ont pour bases communes, celles des verbes dérivés actifs<sup>27</sup>. La seule différence est qu'à un élatif correspondent simultanément une forme active et sa forme dérivée, alors que les formes à préfixe *n-* et *u-* ne peuvent être les passifs que des formes actives.

A/ Actif	B/ Réfléchi	C/ Passif	D/ Elatif
I <sup>e</sup> forme	VIII <sup>e</sup> f-t-'al	VII <sup>e</sup> n-f'al (f-t-'al)	a + f'al
quadrilittère	t-quadrilittère	u-quadrilittère	a + quadrilittère
II <sup>e</sup> fa''al	V <sup>e</sup> t-fa''al	u-fa''al	a + fa''al
III <sup>e</sup> fā'əl	VI <sup>e</sup> t-fā'əl	u-fā'əl	a + fā'əl
saf'al	X <sup>e</sup> s-t-af'al	u-saf'al	a + saf'al

Ce tableau montre clairement les régularités qui peuvent sous tendre les créations lexicales. Dans les deux cas, nous avons affaire à un dialecte qui semble exploiter rationnellement les possibilités offertes par la langue arabe. En effet ces néologismes ne remettent pas en cause le système dans son ensemble.

#### BIBLIOGRAPHIE

- BARTHELEMY A., *Dictionnaire Arabe-Français, Dialectes de Syrie: Alep, Damas, Liban, Jérusalem*, Lib. Geuthner, Paris, 1935 à 1954, 3 fasc.  
 BLACHERÉ et GAUDEFROY-DEMOMBYNES, 1970 (3<sup>e</sup> éd.), *Grammaire de l'arabe classique*, Maisonneuve et Larose, Paris.  
 BORIS G., 1958, *Lexique: Lexique du parler arabe des Marazig*, Klincksieck, Paris, 686 p.  
 BRUNOT L. et MALKA E., 1939, *Textes judéo-arabes de Fès*, Rabat, Ecole du livre, 408 p.  
 BRUNOT L. et MALKA E., 1940, *Glossaire: Glossaire judéo-arabe de Fès*, Rabat, Ecole du livre, 145 p.

<sup>27</sup> Voir note (26).

- BRUNOT L., 1952, *Textes arabes de Rabat, II: Glossaire*, Lib. Geuthner, Paris, 835 p.
- CANTINEAU J., 1937, Département d'Alger: Les parlers arabes du département d'Alger, *Revue Africaine*, tome 81, Alger, p. 700-711.
- CANTINEAU J., 1940, Département d'Oran: Les parlers arabes du département d'Oran, *Revue Africaine*, tome 84, Alger, p. 220-231.
- CANTINEAU J., 1946, *Hôrân: Les parlers arabes du Hôrân: notions générales, grammaire*, Klincksieck, Paris, X + 435 p.
- COHEN D., 1963, *Le dialecte arabe (hassâniya) de Mauritanie*, Klincksieck, Paris, 292 p.
- COHEN D., 1975, *Juifs de Tunis: Le parler arabe des Juifs de Tunis, t. II: Etude linguistique*, Mouton, The Hague-Paris, 318 p.
- COHEN M., 1912, *Juifs d'Alger: Le parler arabe des Juifs d'Alger*.
- DENIZEAU Cl., 1960, *Supplément: Dictionnaire des parlers arabes de Syrie, Liban et Palestine (Supplément au dictionnaire arabe-français de A. Barthelemy)*, Maisonneuve, Paris, 563 p.
- DESTAING E., 1937, *Sous: Textes arabes en parler des Chleuhs du Sous (Maroc)*, Lib. Geuthner, Paris.
- DHINA, 1938, Parler des 'Arbâ': Notes sur la phonétique et la morphologie des 'Arbâ', *Revue Africaine*, t. LXXXII, p. 313-353.
- DRESCO Ph., 1979, Le hors-lexique et la compétence lexicale, *Néologie et lexicologie*, Larousse, Paris, p. 92-103.
- EL-HAJJÉ H., 1954, *Tripoli: Le parler arabe de Tripoli (Liban)*, Klincksieck, Paris, 201 p.
- ERWIN W. M., 1963, *A short reference grammar of Iraqi Arabic*, Georgetown Univ. Press, Washington, 1963, 392 p.
- FEGHALI M. (Mgr), 1928, *Syntaxe des parlers arabes actuels du Liban*, Geuthner, Paris, 529 p.
- GRAND'HENRY J., 1972, *Cherchell: Le parler arabe de Cherchell (Algérie)*, Louvain, XXX + 225 p.
- GRAND'HENRY J., 1976, *Mzâb: Les parlers arabes de la région du Mzâb (Sahara algérien)*, Ed. Brill, Leiden, 136 p.
- GRAND'HENRY J., 1979, Saoura: Le parler arabe de la Saoura (S-O algérien), *Arabica*, t. XXVI, 3, Ed. Brill, Leiden, p. 213-227.
- GUILBERT L., 1975, *La créativité lexicale*, Larousse, Paris, 285 p.
- GROTZFELD, 1975, *Syrisch-Arabisches Grammatik*, Otto Harrassowitz, Wiesbaden, VIII + 171 p.
- HARRELL R. S., 1962, *Moroccan Arabic: A short reference grammar of Moroccan Arabic*, Georgetown University Press, Washington, 263 p.
- JOMIER J. et KHOUZAM J., 1977, (2<sup>e</sup> éd.), *Manuel d'arabe égyptien (parler du Caire)*, Klincksieck, Paris, 212 p.
- LOUBIGNAC V., 1952, *Zaër: Textes arabes des Zaër*, Lib. orient. et amér. Max Besson, Paris, 594 p.
- MARÇAIS Ph., 1945, Bou-Saâda: Contribution à l'étude du parler arabe de Bou-Saâda, *BIFAO XLIV*, Le Caire, p. 21-88.
- MARÇAIS Ph., 1956, *Djidjelli: Le parler arabe de Djidjelli (Nd Constantinois, Algérie)*, Lib. Adrien-Maisonneuve, Paris, 648 p.
- MARÇAIS Ph., 1977, *Esquisse: Esquisse Grammaticale de l'Arabe Maghrébin*, Maisonneuve, Paris, 284 p.
- MARÇAIS W., 1902, *Tlemcen: Le dialecte arabe parlé à Tlemcen*, Leroux, Paris, 325 p.
- MARÇAIS W., 1908, *Saïda: Le dialecte arabe des Ulâd Brâhim de Saïda (département d'Oran)*, Paris.
- OSTROYA-DELMAS S., 1938, Philippeville: Notes préliminaires à l'étude des parlers de l'Arrondissement de Philippeville, *Revue Africaine*, t. LXXXII, p. 60-83.
- QAFISHEH H., 1977, *Gulf Arabic: A short reference grammar of Gulf Arabic*, The University of Arizona Press, Arizona, 274 p.

- RENNES-TAUZIN A., 1978, *Opposition d'aspect et expression du temps dans le dialecte hassâniya de Mauritanie*, Mémoire de maîtrise sous la direction de D. Cohen, Univ. de Paris III, 82 p.
- ROTH A., 1978, Les parlers arabes du Tchad, *Inventaire des Etudes Linguistiques sur les pays d'Afrique noire d'expression française et sur Madagascar*, C. I. L. F., Paris, p. 279-286.
- ROTH A., 1979, *Esquisse grammaticale du parler arabe d'Abbéché (Tchad)*, Lib. P. Geuthner, Paris, 243 p.
- TAINE-CHEIKH C., 1978, *L'arabe médian parlé par les Arabophones de Mauritanie*, thèse pour le doctorat de 3<sup>e</sup> cycle, 2 tomes, Paris V, 524 p.
- TAINE-CHEIKH C., 1978, Bibliographie linguistique sur le hassâniyya, *Inventaire des Etudes Linguistiques sur les pays d'Afrique noire d'expression française et sur Madagascar*, C. I. L. F., Paris, p. 263-278.
- TAINE-CHEIKH C., 1981, *Le passif en hassâniyya (dialecte arabe de Mauritanie)*, à paraître, manuscrit, 43 p.
- TOMICHE N., 1964, *Le parler arabe du Caire*, Mouton et Co, La Haye-Paris, 236 p.
- TSIAPERA M., 1969, *A descriptive analysis of Cyriot Maronite Arabic*, Mouton, La Haye-Paris, 69 p.